

## Cr AG 2010

L'assemblée générale de l'APPC s'est tenue le Samedi 31 Juillet salle des sports du Conquet en présence de Mr Vinay ( président du CD29 représentant la FNPPSF), Mr Le Gac (conseiller général), Mr Jean (Maire du Conquet), Mr Fourré (directeur de l'exploitation des ports , CCI).

La participation des adhérents est de 56 membres présents et de 11 pouvoirs soit un total de 67 votants sur 100 adhérents à jour de leur cotisation sur un total de 115.

La modification (mineure) de l'article 7 des statuts a été votée à l'unanimité.

Après avoir remercié toutes les personnes présentes , le président de l'APPC, Alain Brenterc'h a évoqué les différentes activités de l'association durant l'année écoulée.

- L'aménagement du rangement des annexes quai de la Glacière ( 30 places de créées).
- La mise en place en différentes cales de chaînes pour accrocher les annexes.
- La participation très active au congrès national de la FNPPSF (4 représentants de l'APPC dans les commissions : G Bougault à la commission « pêche », Y Cornen commission « sécurité », A Brenterc'h commission « portuaire », M Le Gall commission « Environnement »).
- Suivi de l'évolution du Parc Naturel Marin d'Iroise
- A noter que les actions de formation proposées fin 2009 n'ont pas été mises en place car un seul candidat s'est déclaré intéressé.
- Maintien des contacts avec la CCI
- Information de possibilité d'assurance à tarif intéressant aux adhérents FNPPSF.
- Information sur le mode de fonctionnement et du rôle du Conseil Portuaire et du CLUP (comité local des usagers permanents du port) où les plaisanciers ont 2 représentants. Incitation des membres de l'APPC à s'inscrire et participer à l'élection des représentants au CLUP.

Pour présenter la charte de la pêche de loisir qui a été signée le 7 Juillet, Alain donne la parole à P Vinay. Après nous voir exposé les péripéties qui ont conduit au contenu actuel de la Charte , Paul a rappelé que cette charte est une feuille de route et qu'il faut rester vigilant lors de sa transformation en termes législatifs. La fédération nous tiendra informé durant ces travaux qu'il espère voir aboutir en fin d'année 2010.

Mr Le Gac répond à la profonde déception et à l'incompréhension suscitées par la décision du Conseil Général d'abandonner le projet de protection du port. Le conseil général va engager de lourds travaux pour l'accessibilité des bateaux de la Pen ar Bed aux personnes à mobilité réduite et qu'en accord avec la CCI il avait hiérarchisé les projets de développement du port. Le projet de la protection du port s'élève à environ 7 M€ et » que le projet ne vaut pas la chandelle » (à noter qu'un projet de la CCI présenté à l'AG de 2009 et au Conseil Portuaire de début 2009 s'élevait à 3.5 M€) . Les projets retenus sont : la création d'une cale de carénage, la refonte du quai de la glacière, la création de chambres froides et le réaménagement du quai Vauquois pour une enveloppe globale de 1,75 M€.

Mr Fourré de la CCI rappelle que la CCI est en charge de l'exploitation des ports de pêche et de plaisance du Conquet mais pas du développement du port. Il répond aux nombreuses critiques de l'assistance sur les services rendus :

- Stationnement des véhicules : tracés des parkings, évolution du contrôle d'accès
- Propreté du port : réfection de la déchetterie, sensibilisation des utilisateurs
- Propreté des eaux du port et des déchets à l'aplomb de la cale St Christophe :
- Stationnement ou amarrage de barges qui crée un gros risque potentiel pour plusieurs bateaux de plaisance.

Mr Fourré a rappelé que la CCI est disponible pour des contacts réguliers avec l'APPC.

Yvon Cornen présente le budget de l'APPC qui présente un léger solde positif. A noter, la participation de quelques adhérents à l'organisation des fêtes du port en 2009.

A l'issue de ces présentations les quitus moral et financier sont votés à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Un très grand remerciement aux 4 personnes qui quittent le CA pour le travail qu'elles y ont réalisé et en particulier à Jo Larssonneur pour son intense activité, son sens de la réalité et son énergie mise au service de l'association et à Jean-Pierre Escaffre pour ses remarques toujours pertinentes et sa compréhension des problèmes à résoudre.

A l'unanimité les nouveaux candidats Jean-Michel KEREBEL et Jean-Luc FORNY sont élus au CA.

La constitution du nouveau CA sera votée le 5 septembre.

A l'issue de la tombola, le président remercie l'assistance de sa participation à cette assemblée générale.

Pour pouvoir bénéficier des salles de Beauséjour et aussi afin de plus facilement gérer l'association il est envisagé d'organiser en Mars-Avril l'AG et pour ceux qui ne peuvent pas y être présents une réunion d'information en Juillet-Août